

Atelier « renforcé » dans un lycée francilien
COMPTE-RENDU D'ATELIER

Intitulé de l'atelier	Atelier renforcé « Objectif 2040 »
Lycée	Lycée Bascan – 5 Av. du General Leclerc, 78120 Rambouillet
Département	Yvelines
Date	Mardi 13 décembre
Animateurs	Clémentine GUILBAUD, Mission SDRIF-e Irene ROSSETTI, Res publica Jose Yek GONZALEZ, Res publica

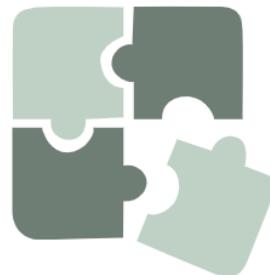
PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE



68 élèves



Lycée Bascan - 78



Sensibilisation et identification des défis majeurs de la région et des leviers pour les relever

Le dixième atelier renforcé avec un public de lycéens s'est déroulé mardi 13 décembre 2022 de 10h40 à 12h40, au lycée Bascan à Rambouillet dans le département des Yvelines. 68 élèves y ont participé. Cet atelier a permis de réaliser les trois exercices proposés par le kit de concertation :

- Le temps de sensibilisation et d'appropriation des notions d'aménagement par le jeu « Les défis de l'Île-de-France » ;
- Le temps d'identification des défis majeurs pour l'avenir de l'Île-de-France ;
- Le temps de prospective à travers la recherche de leviers et de pistes d'action pour relever les défis préidentifiés.

Pendant la première partie de l'atelier, les participants, répartis en neuf groupes, ont réalisé des fresques à travers le jeu « Les défis de l'Île-de-France ». Ils se sont appuyés sur l'outil d'animation et sur les facilitateurs pour bien saisir les sujets traités.

A partir de leur fresque, les participants, répartis dans les mêmes groupes, ont collectivement identifié trois défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la Région. Dans une logique de prospective, ils ont ensuite imaginé des pistes d'action pour relever leurs trois défis. A la fin de l'exercice en sous-groupes, chaque groupe a présenté sa fresque, ses défis et ses pistes d'action.

PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

I. LES DEFIS MAJEURS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE A L'HORIZON 2040

A partir de l'exercice de sensibilisation, les participants, répartis en neuf groupes, ont collectivement identifié les défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la région. Certains défis ont été priorisés par plusieurs groupes :

- L'étalement urbain (x6) ;
- La préservation de l'environnement et de la biodiversité (x5) ;
- Le dérèglement climatique (x4) ;
- La consommation de ressources naturelles (x2) ;
- Les mobilités (x2) ;
- Les inégalités territoriales (x2) ;
- La pollution (x2) ;
- Les déchets de la construction (x2) ;
- La dépendance à la voiture ;
- La consommation d'énergies fossiles.

Ces défis rejoignent les défis A, B, C, F et G identifiés par la Région.

Défis identifiés par les participants	Défis identifiés par la Région
L'étalement urbain	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
Les déchets de la construction	
La préservation de l'environnement et de la biodiversité	
La consommation de ressources naturelles	
Les mobilités	F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
La pollution	B. Lutter contre les émissions de CO2
La dépendance à la voiture	
La consommation d'énergies fossiles	
Le dérèglement climatique	G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience

Les inégalités territoriales

C. Disposer de plus de logements dans un cadre de vie de qualité

II. LES PISTES D'ACTIONS POUR RELEVER LES DEFIS PRÉIDENTIFIES

Les participants ont identifié les pistes d'actions suivantes pour relever les défis préidentifiés :

- **Sur le défi de l'étalement urbain et les déchets de la construction :**
 - Utiliser les dents creuses au lieu de faire des nouvelles constructions ;
 - Rénover les friches ;
 - Utiliser des matériaux de construction recyclables ;
 - Densifier l'espace urbain ;
 - Privilégier les constructions verticales ;
 - Créer des écoquartiers ;
 - Encadrer le prix des logements :
 - Limiter l'urbanisation ;
 - Arrêter de construire avec du béton.
- **Sur les défis de la préservation de la biodiversité et l'environnement :**
 - Créer plus d'espaces naturels en ville ;
 - Limiter ou réduire l'étalement urbain ;
 - Protéger les zones vertes et bleues ;
 - Végétaliser les bâtiments ;
 - Sanctionner les gros pollueurs ;
 - Limiter la chasse ;
 - Créer des réserves naturelles.
- **Sur le défi du dérèglement climatique :**
 - Réduire les îlots de chaleur urbain ;
 - Limiter la consommation d'énergies polluantes et développer les énergies renouvelables ;
 - Réguler la consommation des ressources naturelles ;
 - Inciter la population à adopter des modes de vie éco-responsables.
- **Sur le défi de la consommation des ressources naturelles :**
 - Limiter la consommation d'eau ;
 - Réguler la consommation de ressources naturelles.
- **Sur le défi des mobilités :**
 - Privilégier les deux roues pour les déplacements courts ;
 - Créer plus de pistes cyclables, en ville et en périphérie ;

- Augmenter la fréquence de passage des transports en commun, en particulier des bus.
- **Sur les défis de la pollution, la dépendance à la voiture, et la consommation d'énergies fossiles :**
 - Prioriser et inciter à l'usage des transports en commun ;
 - Réduire l'utilisation des voitures, surtout pour des déplacements courts ;
 - Installer plus de poubelles dans les espaces publics.
- **Sur le défi des inégalités territoriales :**
 - Développer économiquement les espaces en périphérie ;
 - Limiter le prix des logements ;
 - Installer des commerces de proximité en zones périphériques ;
 - Créer des emplois dans les petites villes et dans les zones agricoles.

